

Unité de patrimoine : **CHATEAU DU CRUSSOL (ruine du)**

Adresse principale : **07-Ardèche I Saint Péray**

Protection : **Inscrit en 1927**

Date de visite : **01/12/20**

Auteur de la visite : **Brigitte Jager UDAP 07**

Fonction : **TSCBF**

État de l'édifice : **- mauvais**

Vitesse de dégradation : **- rapide -**

**Doc
12**

Origine / Déclenchement / Objet de la visite

Visite des monuments historiques de l'Ardèche pour constater leur état sanitaire.

Ce compte-rendu porte sur des désordres constatés visuellement depuis le sol sur les parties accessibles de l'édifice.

Participants à la visite

NOM	Prénom	Fonction	Autres informations
-----	--------	----------	---------------------



Catégorie : **Structure - Maçonnerie - Gros œuvre**

Appréciation : - mauvais -

Description de l'état :

Le château est réalisé en maçonnerie de moellons blancs taillés. Les joints de la paroi intérieure du mur nord disparaissent. Sur le mur sud, il y a perte de matière dans le montant situé entre les deux baies de droite. Les joints disparaissent, ce qui rend cette partie de maçonnerie très fragile.

Cause(s) probable(s) des désordres :

Défaut d'entretien régulier des maçonneries.

Mesure(s) préconisée(s) :

Programmer des travaux d'entretien et de consolidation des ruines du château en concertation avec l'UDAP 07.



Mur Nord



Mur Sud

Catégorie : **Environnement-Abords**

Appréciation : - mauvais -

Description de l'état :

L'ensemble des ruines en abord du château semble de loin en bon état, mais il y a de nombreuses parties de maçonnerie dont les joints disparaissent et la maçonnerie se vide de son liant. Les passages sont particulièrement fragilisés.

Les végétations peuvent donner un certain charme aux ruines, mais il n'est pas souhaitable de laisser des arbres pousser directement dans la maçonnerie.

Les aménagements techniques sur le site, fils électriques, réserve d'eau et éclairage, ne sont pas intégrés au mieux dans le site.

Cause(s) probable(s) des désordres :

Défaut d'entretien régulier.

Mesure(s) préconisée(s) :

- Un calepinage très précis de l'état des maçonneries est à envisager pour définir une programmation de travaux de consolidation avec suppression des végétations et selon les urgences.

- Une attention particulière doit être prise pour que les aménagements techniques soient le moins visibles possible, soit par leurs couleurs, ou leur intégration dans le site (caissons, etc...).



Végétations, état des murs sur le site

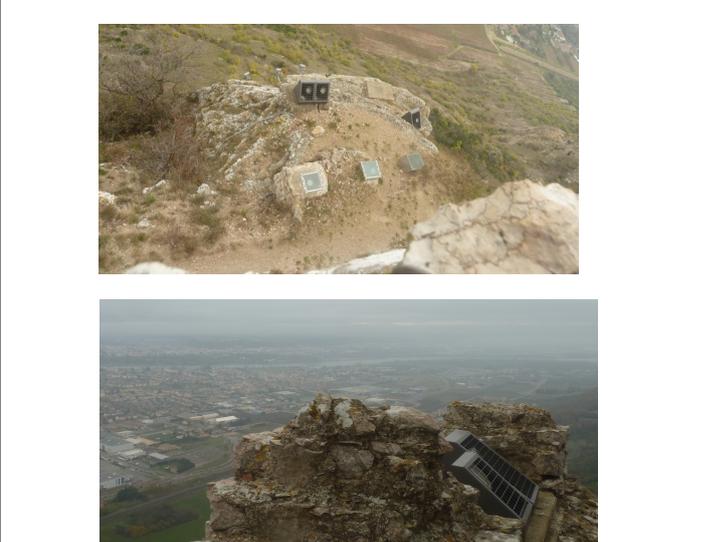
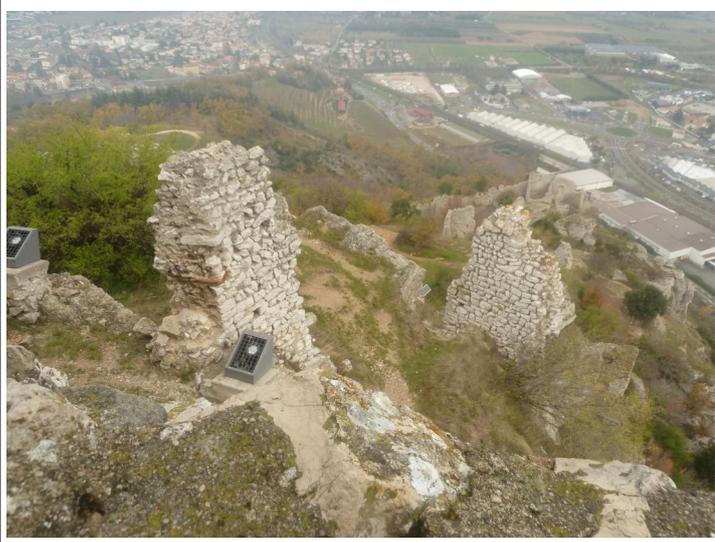
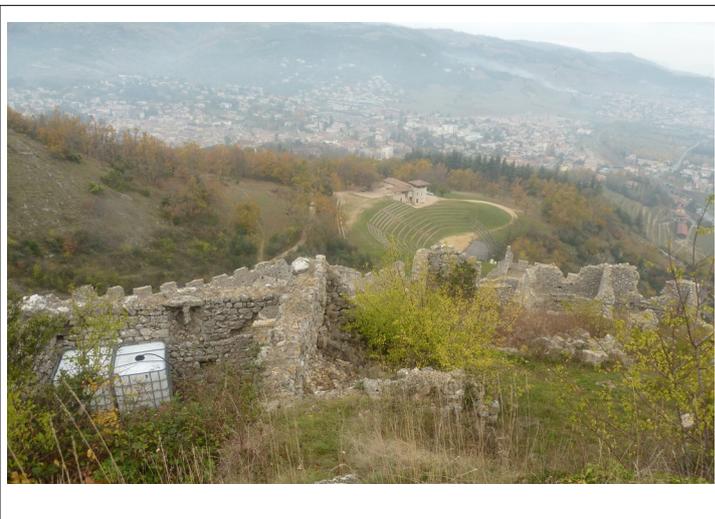
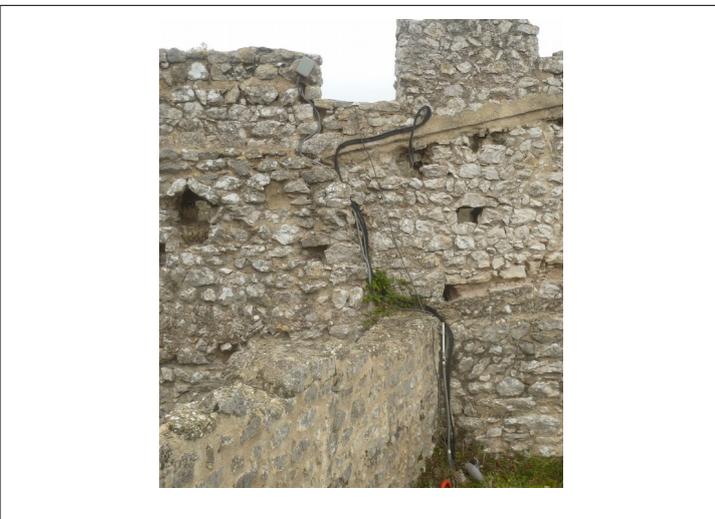


Première porte en bas du site



Porte haute, la maçonnerie se vide de son mortier

1



Aménagement des lieux